

Soldats de plomb dans une guerre de plumes

Autor(en): **Musy, Mathieu**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Actes de la Société jurassienne d'émulation**

Band (Jahr): **120 (2017)**

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-772325>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Soldats de plomb dans une guerre de plumes

MATHIEU MUSY

Vingt années de crise

L'accession du Jura au statut de canton a été le théâtre d'une vaste polémique longue de nombreuses années: la Question jurassienne. D'aucuns diront certainement que le congrès de Vienne de 1815 marque déjà le début de l'intrigue, d'autres qu'elle ne démarre véritablement qu'avec l'affaire Mœckli de 1947. Mais l'intrigue deviendra crise et atteindra son apogée entre 1959 et 1979, entre la première votation populaire pour la constitution d'un canton, rejetée, et l'inscription dans la constitution suisse de la République et Canton du Jura. Ce sont ainsi vingt années qui verront s'affronter violemment deux camps antagonistes au sujet de l'octroi de ce statut au « peuple du Jura », officiellement reconnu par la Confédération en 1950.

Ce conflit se déroule sous plusieurs formes et en de multiples lieux. L'histoire qui nous occupera ici est celle particulière de la « guerre de plumes », que nous tâcherons de faire rejaillir au travers de quatre intellectuels appartenant à ces camps opposés.

Deux séparatistes du Rassemblement jurassien (R.J.), Roland Béguelin et Roger Schaffter, qui écrivent dans leur hebdomadaire *le Jura Libre*, et deux opposants antiséparatistes de l'Union des patriotes jurassiens (U.P.J.), Jean-Pierre Méroz et Jean Wille, journalistes au mensuel *le Jurassien*. Roland Béguelin et Roger Schaffter ont déjà été le sujet de nombreux travaux d'histoire. Leur position centrale au R.J. et au *Jura Libre* où ils ont été tous deux rédacteurs en chef, en font une paire toute choisie pour représenter leur mouvement. Quant aux antiséparatistes, Jean-Pierre Méroz et Jean Wille, le choix s'est avéré un peu plus difficile. Moins d'historiens se sont emparés des grands perdants de l'aventure jurassienne. Et pourtant, Jean-Pierre Méroz, longtemps rédacteur en chef du *Jurassien*, s'impose d'emblée comme le porte-parole officiel de l'U.P.J.,

dont Jean Wille, son collègue, est longtemps le premier secrétaire. Il s'agira donc moins de raconter les événements qui ont fait la Question jurassienne que de comprendre, en les lisant, qui sont tout d'abord ces polémistes, puis quels ont été les combats menés dans leur guerre de plumes. Voilà donc une histoire des représentations que se font les rédacteurs d'eux-mêmes et de leurs adversaires, mises en perspective dans une situation de crise du Jura¹. Glorification des victoires politiques, humiliation des défaites de l'adversaire, accusations ou provocations, réinterprétations d'événements historiques et commentaires à chaud sur l'actualité: nombreuses sont les armes de ces soldats de plomb opposés sur le plan idéologique, mais d'une ressemblance frappante dans les méthodes, car elles servent cette même cause qu'est la conquête de l'opinion publique.

Les deux camps en présence

Selon Vincent Philippe, un de leurs amis et collègue au *Jura Libre*, Roland Béguelin et Roger Schaffter « se sont rencontrés pendant la guerre à l'école cantonale de Porrentruy — le lycée — où Béguelin faisait un remplacement, puis se sont retrouvés au lendemain du conflit, lorsque les éditions des Portes de France de Porrentruy, dont Schaffter était l'un des animateurs, collaborèrent avec la *Revue transjurane* de Tramelan que Béguelin venait de rejoindre². » Les engagements des deux rédacteurs sont multiples dans un réseau culturel dense promouvant la langue française. Le champ intellectuel jurassien se reconstruit dès 1947 autour de trois institutions qui subiront la politisation de la Question avec l'avènement d'un clivage séparatistes-antiséparatistes: la Société jurassienne d'Émulation, la *Revue transjurane* (relancée par Roland Béguelin entre 1947 et 1950) et l'Institut jurassien des sciences, des lettres et des arts (dès 1950)³. À la fondation du Mouvement séparatiste jurassien, en 1947, Roger Schaffter est nommé secrétaire général du comité directeur présidé par Daniel Charpilloz. Ici apparaît le rôle premier, dans cette affaire politique, des intellectuels jurassiens, déjà bien connus dans le paysage culturel régional: Schaffter et Béguelin sont investis de la propagande et de la ligne idéologique du mouvement, rédacteurs du *Jura Libre* nouvellement publié. Ce journal allait être un hebdomadaire dont le premier numéro est tiré en 1948 par le Mouvement séparatiste jurassien, qui deviendra Rassemblement jurassien dès 1951. Roger Schaffter (1917-1998)⁴ en est le premier rédacteur en chef. Originaire de Courtételle, il

obtient sa licence de lettres à l'université de Fribourg, mais n'arrive ensuite pas à décrocher à la fin de ses études de poste d'enseignant dans le canton de Berne à cause de sa politisation trop importante. Il officiera à Neuchâtel, au niveau secondaire. En sa qualité de rédacteur, il signe également des articles dans d'autres journaux comme *la Liberté*, *la Suisse libérale*, ou *la Feuille d'avis de Delémont*⁵. Il sera membre du parti démocrate-chrétien et deviendra en 1980 conseiller d'État du nouveau canton. Sur le plan idéologique, Schaffter s'occupe volontiers de questions ayant trait à la démocratie et à la voix des minorités ethniques en son sein, dans un style de fond typique des essayistes français, une plume de théoricien et un ton de professeur distillant son savoir dans ses cours-articles hebdomadaires.

Son homologue Roland Béguelin (1921-1993)⁶ reprend son poste de rédacteur en chef en 1950. En tant que tel, ainsi que comme secrétaire général du R.J. (dès 1952), et comme administrateur de l'imprimerie Boéchat S.A. à Delémont qui tire le journal, Béguelin est le seul salarié du mouvement séparatiste. Caractéristique intéressante quant à son parcours, il est aussi le seul des quatre rédacteurs qui nous occupent à ne pas avoir été enseignant : sa carrière professionnelle est ainsi toute dévouée à la cause du Jura. Né à Tramelan, il en devient le secrétaire communal en 1945 après des études d'économie à l'université de Neuchâtel. Pourtant, sa passion semble plutôt tournée vers les lettres. Écrivant poèmes et nouvelles, Béguelin s'inscrit très vite dans le paysage culturel jurassien. Tout au long de sa vie, il cumulera les relations avec des réseaux militants et intellectuels, tels que la Conférence des communautés ethniques de langue française, dont il sera le secrétaire général dès 1971, la Société jurassienne d'Émulation, pour laquelle il officie comme président de la section delémontaine, ou encore les éditions de la Bibliothèque jurassienne qu'il cofonde avec Roger Schaffter. D'abord influencé par le romandisme intégral, courant de pensée qui émerge après la Première Guerre mondiale, sorte de suprématisme culturel francophone, Béguelin se tourne ensuite vers les thèses du fédéralisme ethnique incarnées notamment par le Groupement romand de l'ethnie française d'Europe, originaire de Belgique, duquel il est également membre⁷. Son engagement idéologique, tout comme celui de Schaffter, est donc largement conditionné par les théories ethniques de la langue, sur fond de « fédéralisme d'inspiration maurassienne ou proudhonnienne⁸ ». Ainsi, Schaffter et Béguelin sont les tenants d'une vision nationaliste de l'appartenance des peuples, dont l'identité est basée sur la terre et la langue. C'est ici l'arme idéologique primordiale de Béguelin qui construit un paradigme

du français résistant à l'impérialisme allemand, dénonçant par là même ce qu'il se représente comme le nivellement de la culture par la chose politique.

Adversaire désigné du *Jura Libre*, le *Jurassien* est un mensuel anti-séparatiste dont le premier numéro est édité et tiré par l'imprimerie Grossniklaus à Saint-Imier dès 1953 par l'Union des patriotes jurassiens. L'U.P.J. est soutenue logistiquement et financièrement par la Délégation du Conseil-exécutif pour les affaires jurassiennes (D.C.E.A.J.) qui s'occupe de réunir des dons, chapeauté par le gouvernement bernois, dont le membre le plus influent dans la propagande d'État concernant la Question jurassienne est certainement Virgile Moine, en charge de la direction de l'Instruction publique. Les rédacteurs y sont défrayés et l'impression est en grande partie prise en charge par Berne via ces fonds⁹. Jusqu'en 1955, le journal est sous la direction de Marcel Girardin. Dès 1955 et jusqu'en 1977, le poste de rédacteur en chef du *Jurassien* est assuré par Jean-Pierre Méroz (1917-1982)¹⁰. Ce dernier est originaire de Saint-Imier. Après des études dans les universités de Berne et de Neuchâtel, il est nommé enseignant au secondaire, puis directeur des écoles de commerce et secondaire de Saint-Imier dès 1966. Il est aussi l'un des membres fondateurs de l'Union des patriotes jurassiens, signataire de son manifeste de 1952. Méroz est membre de nombreuses commissions ayant trait à l'enseignement et siège au conseil d'administration de l'hôpital de l'Île. Sur le plan culturel, il est président de la section d'Erguël de la Société jurassienne d'Émulation entre 1945 et 1953. À ce titre, il débat déjà en 1948 contre Béguelin au sujet du rôle des intellectuels dans la Question jurassienne¹¹. Au vu de ses engagements et de son rôle de rédacteur en chef et d'éditorialiste notamment, on verra ainsi volontiers dans la personne de Jean-Pierre Méroz, l'alter ego antiséparatiste de Roland Béguelin, s'occupant surtout de détruire les arguments de ce dernier, et notamment les fondements de ses théories germanophobes.

Collègue de rédaction de Méroz, Jean Wille (1926-2006)¹², originaire de La Sagne, écrit des articles pour le *Jurassien* de 1959 à 1969. On en sait très peu sur lui ; l'historiographie semble l'avoir un peu laissé de côté. Et pourtant, Wille a été secrétaire général de l'U.P.J. entre 1952 et 1970, puis entre 1974 et 1975. Contacté en 1952 par Walter Buser, membre de la D.C.E.A.J., Jean Wille se voit investi d'une mission d'information sur la presse jurassienne, dont les rapports doivent arriver aux mains de Virgile Moine¹³. À côté de cette fonction, il travaille également comme enseignant au secondaire et à l'école professionnelle de Saint-Imier. Quant à son idéologie et à son style argumentatif, pour filer la comparaison des

couples opposés, on verra plus volontiers Jean Wille comme antagoniste de Roger Schaffter. Construisant des arguments de fond, il en appelle systématiquement aux valeurs de la démocratie et du fédéralisme pour faire front à des séparatistes qu'il compare régulièrement aux nazis et autres fascistes italiens, dans un style vitupérant, aux références historiques éloquentes. Dès le début des années cinquante, les deux camps sont donc dotés d'un appareil de propagande efficace. Les intellectuels engagés pour y travailler sont issus d'un réseau culturel bien établi dans le Jura, et leur notoriété ira croissante avec l'éclatement de la crise. La votation de 1959 sera la première campagne de grande envergure des deux journaux qui lancera la phase aiguë de cette guerre de plumes longue de vingt ans.

L'échiquier en place

Le 5 juillet 1959, une votation populaire (déposée en 1957) est organisée sous l'impulsion du Rassemblement jurassien. Celle-ci « réclame une consultation de la volonté populaire cantonale pour savoir si elle veut un plébiscite dans le Jura sur la création d'un nouveau canton ou non¹⁴ ». En substance, c'est donc le combat idéologique fondamental qui a lieu entre les séparatistes et les antiséparatistes. Alors, les deux camps mettent leur appareil de propagande en marche. Jean-Pierre Méroz, quatre mois avant la votation, remet en cause le changement de nom (datant de 1951) de ses adversaires, opéré afin de récolter les votes de ceux que l'appellation « séparatiste » pourrait rebuter. Selon lui, bien que les dirigeants du R.J. « [aient] décidé de baptiser leur mouvement *Rassemblement jurassien* et de s'intituler *autonomistes* [...] la tromperie morale ne paie pas¹⁵ ». Le ton est alors au défi, avec une interpellation directe d'adversaires dont la défaite est inéluctable. Et Méroz d'y revenir un mois plus tard, critiquant la stratégie du R.J., soit celle de la non-reconnaissance du vote en cas de « non » découlant du principe de majorisation. Autre stratégie, mais même visée pour Béguelin exprimant dans un style grandiloquent que « quand au secret de l'urne aboutit le secret de chaque conscience, la réponse est un impératif moral¹⁶ ». Le choix n'existe pas dans pareille situation. Roland Béguelin, dès le 3 juin, met en une de toutes ses éditions du *Jura Libre* ses démonstrations pour le 5 juillet. Mais là aussi, ses arguments sont plus encore que ceux du « oui », ceux d'une nécessité de ne pas voter « non ». Scénarios hypothétiques sur projections scabreuses, Béguelin parle peu des vertus du séparatisme, mal vu comme le montre

Méroz, pour insister sur le manque d'autonomie dans la constitution actuelle du canton. Ce qui s'illustre particulièrement dans un article publié peu avant les votations, montrant que les membres du R.J. sont ces anticonformistes qui pourraient encore sauver le Jura en cas de « non ». Il fait de son mouvement la force d'opposition qui seule peut imposer, dans ses mots, les « droits qu'avant 1947 [avec la création du Comité de Moutier], nos associations entassaient, en vain, dans de volumineux et vains cahiers de revendications¹⁷ ».

Les rédacteurs en chef sont très impliqués quant à cette initiative. C'est un combat d'éditoriaux et de unes dont dépend fortement la crédibilité de chacun des camps. À tel point que les discours se teignent d'une grandiloquence fébrile, les rédacteurs craignant une défaite trop dangereuse. On écrit l'histoire, cette date qui fera d'un camp le vainqueur incontestable de l'affrontement. Pour son dernier éditorial avant le scrutin, Méroz titre, au présent, « Le NON qui s'impose¹⁸ », sûr d'une victoire gagnée d'avance. Les résultats lui donneront raison.

Après le 5 juillet, le rejet de l'initiative fait se reconfigurer les discours. À la propagande pour l'accapuration des votes succède la propagande pour l'appropriation de l'histoire, de son interprétation: l'épilogue. On reprend les résultats pour les faire servir sa cause. Ce moment, dans la Question jurassienne, est capital. En effet, jusqu'en 1974, les arguments des deux camps seront coulés sur le moule du 5 juillet. Dès lors, les séparatistes, minorité victime d'une majorité bernoise qui aurait su profiter d'une forme d'impérialisme, s'opposeront à des antiséparatistes qui nient l'existence d'une volonté de séparation du peuple et voient dans le R.J. des agitateurs antidémocratiques qui essaieraient de faire éclater l'unité jurassienne.

Ainsi Jean Wille épilogue-t-il: « Dans le Jura, les chances de succès de toute tentative sécessionniste sont maintenant liquidées. Quant à nous, nous demandons à tous les Jurassiens d'oublier cette lutte fratricide et de s'unir. [...] Non aux racistes, quels qu'ils soient¹⁹. » Comme très souvent, au lendemain de votations dans une démocratie, les vainqueurs exhortent à la réunion des votants. Il y a forcément des déçus, mais il faut désormais reconstruire dans un esprit de fraternité. L'accusation de racisme fait quant à elle suite aux nombreux articles que publie Béguelin dès les résultats proclamés. Selon lui, la faute revient à l'immigration bernoise, aux « non-assimilés ». Le peuple jurassien a été doublé par ceux qui ne devraient pas avoir le droit de vote. Pour atténuer l'amertume des résultats, Béguelin titre: « Les voix bernoises ont imposé le match nul²⁰ », car ce n'est en aucun cas une défaite, si les règles du jeu sont pipées par la

propagande et la population bernoises. Selon Gaël Rebetez, cette interprétation de Béguelin suit en fait l'idéologie dans laquelle il s'est enfermé depuis un certain temps: la théorie de l'ethnolinguistique²¹. Soit qu'un peuple est défini par sa terre et sa langue, ce qui permet au rédacteur de nier les résultats. Ce constat, Béguelin le placera encore en une de quatre éditions suivantes du *Jura Libre*. Il y va chronologiquement de la trahison de « la volonté des vrais jurassiens²² », de « l'excitation à la haine confessionnelle²³ » fomentée par les protestants, ou du « malaise romand²⁴ » causé par l'impérialisme suisse-alémanique. Ce martelage frénétique fait glisser *le Jura Libre* et ses rédacteurs dans une position sans compromis, une forme de séparatisme nationaliste. L'occasion est alors trop belle pour les rédacteurs du *Jurassien*, qui retournent le couteau dans la plaie. Méroz, lapidaire, narre: « Le Jura a vécu, le 5 juillet, une journée historique [...] Enfin, la Suisse apprenait la vérité sur les aspirations du peuple jurassien. Le Rassemblement a essuyé une défaite dont il convient de mesurer l'ampleur²⁵. » Et plus Béguelin affirme qu'il représente les victimes d'une guerre gagnée illégitimement, plus Méroz fait preuve de condescendance, apanage du vainqueur désormais inatteignable. Il lui répond: « Le Jura-Sud vous a dit non, sans équivoque. Il avait non seulement le droit, mais encore le devoir de le dire, et vous ne pourrez rien contre lui²⁶. » Dans les deux camps, on interprète la volonté du peuple; formé par les véritables Jurassiens pour les séparatistes, par les Jurassiens dans leur ensemble, pour les antiséparatistes.

Une année après le vote, lors de la fête du peuple jurassien à Delémont en septembre 1960, le R.J. déclare le lancement de quatre initiatives dont trois seront soumises à votation populaire dans le Jura le 27 mai 1962: la création d'un office de la circulation routière à Tavannes, la création d'une ferme pilote aux Franches-Montagnes, l'abolition du système des procurations. Ouvertement symboliques, ces initiatives permettraient au R.J. de redresser la barre après l'échec de 1959. Jean Wille, dans un article qui précède la votation, met ainsi en lumière ce qu'il considère comme un prétexte mensonger afin d'exister sur l'agora. Et de conclure que: « La paix, chez nous, est au prix de la liquidation de ce mouvement qui n'a fait que du tort au Jura²⁷. » Le langage virulent qu'utilise Wille est sa marque de fabrique. On reconnaîtra en outre chez l'auteur ce ton narquois qui permet de faire de son discours celui du bon sens, excédé par les pitreries d'un mouvement qui ne devrait selon lui pas exister. Lui répondant, Schaffter esquive, condamnant d'abord des antiséparatistes qui nient l'objet des votations, mais concédant ensuite que « ce qui est en jeu, cependant, dépasse le contenu réel des initiatives²⁸ ». L'auteur fait ici preuve

d'empathie argumentative. Il émet une concession qui permet de proposer sa version de l'argument adverse. Schaffter est manifestement préoccupé par les erreurs qui ont mené au rejet de 1959, soit le lien trop étroit entre séparatisme, diabolisé, et autonomisme, plus acceptable. Il s'agit pour lui de ne pas réclamer le *oui* au nom du séparatisme, mais au nom d'un peuple en voie de reconnaissance par Berne.

Mais ces efforts ne paieront pas pour le R.J. Toutes trois rejetées, les initiatives sont une défaite de plus pour l'établissement de sa légitimité aux yeux du peuple jurassien. Cette fois, au *Jura Libre*, on fait preuve d'une certaine résilience bien que les arguments post-1959 soient avant longtemps remis au goût du jour. Pour les rédacteurs du *Jurassien*, les résultats de 1962 signifient que le peuple ne désire pas revenir sur sa décision de 1959, faisant de cette votation « un deuxième 5 juillet²⁹ ». Méroz valorise la portée symbolique de ce vote, pied de nez du peuple au R.J., ce dernier n'acceptant pas une sentence déjà prononcée en 1959. De son côté, Schaffter se résigne, méthodiquement, décrivant ces résultats comme la conséquence d'une défaite due à la négligence d'un peuple trop peu investi³⁰. À sa déception succéderont des dénonciations plus virulentes dans une édition suivante. Reprenant les arguments de 1959, Schaffter fait du clivage Nord-Sud le problème du Jura, déformé par la propagande adverse: « Cette division, qu'une propagande mensongère présente comme le résultat de l'activité séparatiste, préexiste en réalité à la question jurassienne, elle n'en est pas un des effets, mais bien plutôt une des causes³¹. » Abandonnant le vocabulaire de la conciliation séparatisme-autonomisme, le rédacteur s'enflamme, montrant que ce terme d'« agitation », utilisé pour qualifier le fonctionnement des séparatistes dans les lignes du *Jurassien*, est une conséquence de la politique bernoise sur un peuple en droit de se révolter. Il fait des séparatistes les résistants face au régime d'oppression bernois et au Sud qui collabore avec ce dernier, les victimes légitimes d'un complot orchestré par une puissance impérialiste.

Dialogue de sourds

L'année 1963 sera, dans les rédactions du *Jura Libre* et du *Jurassien*, le théâtre de l'exacerbation de la polémique. En cause, les attentats du Front de libération jurassien (F.L.J.), deux incendies notamment perpétrés pour protester contre l'implantation d'une place d'armes dans les Franches-Montagnes, qui hissent la violence aux unes et dans les éditoriaux des deux journaux. Le besoin d'exister à tout prix du R.J., face aux échecs de

1959 et de 1962, pousse Béguelin et Schaffter à voir dans ces attentats un symptôme de l'oppression bernoise. Dès lors, Méroz et plus particulièrement Wille dénoncent le terrorisme organisé, le *Jura Libre* étant par phénomène d'incitation à la violence coresponsable de cette politique de la peur. Ainsi, quand en avril Wille lie directement le dernier incendie du F.L.J. au R.J.³², Schaffter, provocateur, titre le 1^{er} mai dans la rubrique qu'il tient en première page: «Pyromane ou Robin des Bois?³³». Cet article sera le premier d'une longue série s'étalant sur plus d'un mois — comme souvent, les réflexions philosophico-politiques de Schaffter ont une forme de feuilleton rebondissant sur l'actualité.

Pyromane ou Robin des Bois ?

PYROMANE solitaire paré d'un sigle patriotique, ou Robin des Bois, redresseur de torts à ses risques et périls, ou bien organisation secrète de violents, ou encore patriotes égarés par les exemples de l'époque, ou enfin, si ça se trouve, simple et vulgaire provocateur, qui peut dire ce qui se cache réellement derrière les trois lettres du F.L.J.? Personne, à la vérité. Quand les responsables seront découverts, alors seulement les tribunaux jugeront les mobiles de leurs actes et prononceront les condamnations qu'exige la loi.

On voudrait bien, cependant, dans quelques milieux, engager déjà certains procès, lier certaines responsabilités. Mais, dans l'obscurité qui pèse sur toute l'affaire, on n'ose agir ouvertement. Alors on recourt à l'insinuation, comme l'ont voulu faire les Bernois du P.A.B. en mettant en cause le président du Ras-

« QUAND il s'agit de crimes, il ne s'agit plus de regretter, mais de condamner » déclarent à l'adresse du président du Rassemblement les délégués du P.A.B. Ces politiciens qui s'érigent en juges ont-ils jamais condamné, ou du moins seulement regretté, les attentats commis contre le peuple jurassien ?

semblement coupable, paraît-il, de «regretter» quand il faudrait «condamner». La propagande bernoise, elle, condamne les délits, mais elle s'en sert. Et elle s'en sert sans scrupule contre un mouvement dont nul ne peut établir, dans les faits, une complicité quelconque.

Faut-il s'étonner de ces tentatives? Non, bien sûr. Elles sont dans la ligne. Le contraire même étonnerait. Car, si l'on regarde au fond des choses, à défaut d'une improbable complicité, il est possible d'établir du moins certaines responsabilités. Sont-ce ces responsabilités qui troublent la conscience des Bernois et des upéjistes? S'ils sont si prompts à condamner haut et fort, ne serait-ce pas qu'ils s'effraient enfin devant l'aboutissement extrême de leur politique?

LE RASSEMBLEMENT A LA CONSCIENCE TRANQUILLE

Le Rassemblement, lui, a la conscience tranquille. Il a tout fait, depuis plus de quinze ans, pour chercher au problème jurassien une solution pacifique et digne de la démocratie suisse. Il a suivi les voies légales avec une confiance remarquable dans les institutions existantes. Certes, il refuse de s'incliner devant les «diktat» d'une majorité dont le peuple jurassien n'a jamais accepté la tutelle, mais son opposition est toujours demeurée dans les limites de la légalité, comme a dû le reconnaître il y a une année à peine, devant le Grand Conseil, le président du gouvernement.

L'extrémisme, et son corollaire

occasionnel, le terrorisme, peuvent-ils naître de ce respect des lois que le Rassemblement n'a cessé de pratiquer?

Ils naissent plutôt du désespoir qu'engendre la pression constante, pour ne pas dire la répression, d'une majorité décidée à supprimer, à écraser tout ce qui lui résiste. Nous avons, quant à nous, souvent mis en garde les responsables de la politique bernoise contre les dangereuses conséquences que pourraient avoir leur obstination et leur esprit de vengeance. Mais ceux qui frappent comme des sourds n'ont évidemment point d'oreilles.

«Condamnons!» crient ceux dont la responsabilité est grande. Tant qu'ils crieront cela pour éviter un redoutable examen de conscience, pour se dispenser de «comprendre», il ne sortira rien de concret de leurs palabres. Car c'est le problème jurassien qu'il faut résoudre, et tout le reste sera réglé par surcroît.

R. S.

« Il ne faut pas beaucoup de temps à une minorité, imperceptible d'abord, pour devenir majorité. 1846, 1850, 1854 en fournissent, ce semble, d'assez frappants exemples, dans notre petite république, et croyez-le bien, ce qui s'est produit dans de grands Etats ne tardera guère à se faire jour chez nous. »

Xavier Elsaesser, 1868.

**ET TOUT CELA
EST VRAI...**

● Le professeur lausannois Henri Rebeaud a rappelé récemment les problèmes qui, il y a cent ans, préoccupaient nos grands-pères: « En 1863, les sept cantons du Sonderbund sont en procès les uns contre les autres, devant le Tribunal fédéral, pour le partage de leurs communs frais de guerre; et cela seize ans après avoir déposé les armes! Dans le canton de Berne, les choses vont au plus mal entre les deux groupes linguistiques; au début d'août, à Glovelier, une assemblée de séparatistes surexcités élit un comité qui devra travailler à l'émancipation du Jura. Et la «Gazette de Lausanne» a ce commentaire savoureux: « On n'a pas fini d'entendre parler de cette affaire. »

Schaffter tient alors à bien séparer le R.J. qui agit par voies légales et le F.L.J., indépendant d'eux, qu'il ne cautionne ni ne dénonce. Le terrorisme est selon lui le symptôme de l'impérialisme bernois, pas la maladie en soi. Ainsi, dans l'édition suivante, il lance l'idée de sa chronique, « explorer les limites de la démocratie³⁵ ». Il s'agit pour Schaffter de mettre à mal certaines valeurs institutionnelles suisses telles que le compromis, en s'appuyant sur l'exemple des incendiaires. La faute revient à Berne. Le principe de non-représentation des minorités fera réfléchir Schaffter sur le problème de la tyrannie des majorités dans une démocratie qu'il désacralise dans un article titré « Totalitarisme ou démocratie³⁶ ». Car tout est question de point de vue quant au régime en place : les minorités voient les majorités comme des tyrans qui leur enlève même la liberté d'expression. Dans l'édition suivante, Schaffter s'enflamme encore. Il explique comment « ces non-combattants qui rêvent d'imposer leur paix³⁷ » laissent s'infecter une plaie par déni du mal. Le journaliste fustige les non-militants, s'adressant indirectement à eux. Aux indécis et partisans apathiques de la paix, il préfère ceux qui sont le symptôme féroce de la Question, le F.L.J. Le rédacteur ne loue pas les actes de violence, mais condamne le manque d'acharnement improductif. Au *Jurassien*, on écume. Jean Wille tempête, réclame l'interdiction d'un tel journal, une mesure qui aurait sauvé l'Italie du fascisme si elle avait pu être prise en 1920, selon lui (voir article page suivante).

Une pente qui s'avérera glissante pour Wille. Comparer l'idéologie séparatiste au fascisme italien ne sera qu'une trop belle occasion pour Schaffter de filer la comparaison. En réponse à Wille, le rédacteur du *Jura Libre* titre « Un Fuehrer nous est né³⁹ » et crie au viol de la liberté d'expression par le nazi de l'U.P.J. L'argument de la liberté, fort en soi, permet d'enfermer Wille dans une contradiction profonde. Ce dernier, acculé sur cette position, sort de sa manche l'argument historique, le 5 juillet 1959, également utilisé dans cette même édition par Méroz : le peuple a déjà parlé, tout n'est maintenant qu'« agitation sans espoir pour un dialogue impossible⁴⁰ », titre Wille. Méroz, lui, provoque : « Jamais les vallées du Sud ne suivront les « intellectuels » frondeurs ou vindicatifs qui agissent par haine de Berne et de la Suisse alémanique⁴¹. » Faisant comme Wille référence aux tracts du Bélier, antenne militante du R.J., Méroz descend le groupe au même niveau que le F.L.J. ; ce sont des provocateurs haineux. Le rédacteur atteint ensuite le *Jura Libre* dans sa faiblesse. Le Sud est le talon d'Achille du R.J., qui, à cause des théories ethnolinguistiques qu'il produit, ne risque pas de convaincre les électeurs germanophones. Quant à la dénomination de Béguelin et de Schaffter notamment sous l'appella-

Laissera-t-on assassiner la démocratie au nom de la liberté

La liberté de la presse est l'un des plus beaux fleurons de la démocratie. On a même dit que la presse était le quatrième pouvoir de l'Etat. Et, en effet, nous ne concevons pas de vivre dans un pays où la presse fût contrôlée ou dirigée, où les diverses tendances de l'opinion ne pussent faire entendre leur voix.

Mais, au-dessus de cette liberté de la presse, il y a tout de même la sécurité des citoyens et l'existence de l'Etat démocratique lui-même.

Or, la démocratie, telle que nous la pratiquons en Suisse, interdit la censure préalable ou la suppression des journaux qui sont opposés à l'Etat. Quitte à ceux qui écrivent, à répondre de leurs écarts de langage devant les tribunaux.

Mais il peut arriver qu'un journal se révèle dangereux, en ce sens qu'il trouve des excuses aux incendiaires et qu'il explique, dans ses colonnes, pourquoi, un jour, il pourrait bien se passer certaines choses. Lui, naturellement n'y étant au monde pour rien.

Un journal peut être dangereux quand il annonce du «remue-ménage», quand il comprend qu'on en arrive à «choisir la clandestinité», quand il demande «de manifester contre les autorités», quand il sème la haine et la division, quand il parle de «combat à durcir» et de «tutelle à abattre», quand il désigne de prétendus «traîtres» à la vindicte publique, quand il a fait du dénigrement un système, quand, en un mot, il est devenu le vrai responsable moral d'actes commis par des gens qui se réclament publiquement de ses idées politiques.

A ce moment-là, un journal est devenu dangereux pour la sûreté intérieure de l'Etat d'abord, pour la sécurité des citoyens, ensuite. Eh bien, aujourd'hui, des gens ont peur. Ils ont peur parce qu'ils ne partagent pas les idées du journal et que

d'autres, dans leur cas, ont vu ce qu'il en coûtait. Petit à petit, l'insécurité s'installe. On se tait, on se méfie du voisin, on vit dans l'angoisse, car on ne tient pas à voir sa maison incendiée. L'Etat, lui, est atteint dans ses biens.

Et sous le signe de la Liberté démocratique, on tolère qu'un journal semaine après semaine, continue à distiller sa haine, à trouver des excuses aux terroristes et au crime, à saper l'autorité de l'Etat et de ses magistrats démocratiquement élus.

Sous le signe de la Liberté démocratique, on ne prend aucune mesure énergique et vraiment efficace.

Un état d'exception exige une législation d'exception. Tout mettre en œuvre pour essayer d'arrêter les criminels, c'est bien. Mais ne n'est malheureusement pas suffisant.

A l'ADJ, samedi 4 mai 1963, le président, Monsieur René Steiner a parlé des «vrais responsables». La résolution, votée à l'unanimité en fin de séance fait, elle aussi, allusion aux «vrais responsables». **Ce sont les vrais responsables qu'il faut frapper**, et non s'arrêter au lampiste. Et frapper les vrais responsables, cela veut dire d'abord, **L'INTERDICTION DU JOURNAL.**

Si l'Italie démocratique de 1920 avait eu le courage de prendre des mesures contre la presse fasciste, il n'y aurait pas eu les expéditions punitives d'abord, ni la prise du pouvoir de 1922 ensuite. Il y va de l'avenir de la démocratie. **Qu'attendent nos autorités, aussi bien fédérales que cantonales, pour mettre un point final à cette agitation artificielle, sans fondement ni raison. Des morts? Ou bien, la liberté démocratique n'existe-t-elle que pour permettre à la démocratie de faire héroïquement naufrage pendant que les honnêtes gens vivent dans la terreur?**

J. W.

tion d'« intellectuels » (noter l'usage de guillemets), elle permet de les extraire de la scène politique légitime. Sous couvert de théories fumeuses sur la démocratie et les minorités, ceux-ci cachent mal leur racisme patent. Méroz les inscrit ainsi dans cette tendance d'intellectuels de droite pétris de nationalisme, tel Maurras, facilement condamnable, et s'en extrait par là même. Il confirme ainsi sa posture de consul, représentant de l'État, pas intellectuel, mais commentateur pragmatique. À Schaffter, qui a déjà déployé son arsenal argumentatif, il ne reste plus que la menace *ad personam* :

À M. Chaudet en premier lieu, aux autorités fédérales et cantonales, nous disons : l'affaire des Franches-Montagnes est grave, très grave, et ses déroulements sont imprévisibles. En disant cela, nous ne faisons ni chantage, ni menace, nous nous contentons, connaissant ce peuple et ce pays, d'avertir et de prévoir. Informer n'est pas attaquer, prévoir n'est pas être complice⁴².

Connaissant les risques liés à la menace qu'il émet, Schaffter essaie de se disculper, mais annonce au moins que le R.J. compte bien continuer sa lutte d'opposition aux deux Berne.

En août, alors que la polémique Schaffter–Wille atteint son apogée, le conseiller fédéral Friedrich Traugott Wahlen se veut médiateur. Il tient un discours de conciliation « dans l'esprit de Nicolas de Flue » au Marché-Concours équestre de Saignelégier. L'occasion pour les deux rédactions d'en retenir une interprétation susceptible de légitimer leur position. Béguelin et Schaffter exultent. Ils s'en servent pour construire une tension entre la politique cantonale et fédérale, cette dernière ayant enfin « jugé nécessaire d'empoigner le problème jurassien⁴³ ». Au *Jurassien*, le couple Méroz-Wille est partagé. Le rédacteur en chef tente de dénoncer un « concours d'interprétation⁴⁴ ». Son analyse sera confortée en décembre par un complément de la main de Wahlen dans lequel ce dernier note que ses propos ont été déformés par la cause séparatiste⁴⁵. Wille, quant à lui, ne sait plus à quel saint se vouer. Il sombre d'abord dans le défaitisme. Endossant un statut de victime dans une guerre contre un adversaire déloyal, il écrit : « Si nos autorités, aussi bien fédérales que cantonales sont dans l'impossibilité légale de restaurer la tranquillité chez nous, le Jura Sud la restaurera en demandant et en appuyant la création d'un canton du Jura Nord⁴⁶. » Wille semble cependant se raviser bientôt : dans l'édition suivante du *Jurassien*, volte-face. Il refuse toute compromission devant des méthodes de chantage fascistes : « En laissant faire pour avoir la paix, on ne fera que permettre au fascisme de s'installer gentiment dans la rue et dans un an, vous constaterez que la seule liberté qui vous restera sera celle de vous taire⁴⁷. » Et de durcir le ton dans l'édition suivante, notant

que la recherche de compromis avec les séparatistes, « c'est la politique de Munich ⁴⁸ », un dangereux laisser-aller, en référence aux accords de 1938. Béguelin attaque alors frontalement Wille qui se compromet dans ses références, « ce qui détonne singulièrement dans le pays de Nicolas de Flue et de M. Wahlen ⁴⁹ », ironise-t-il. Et finalement Méroz de calmer le jeu, de s'aligner sur la position de Wahlen dans ce même esprit de conciliation, bien que l'unité du Jura reste une priorité : « Pour l'heure, espérons fermement que malgré les divergences qui divisent ses fils, le Jura saura retrouver son unité ⁵⁰. »

Cet échange assez régulier, d'une durée de six mois entre Schaffter et Wille notamment, révèle le niveau extrême de tension atteint en 1963. En cause : les attentas du F.L.J. et l'intervention du Conseil fédéral. Au *Jura Libre*, Wahlen restera encore longtemps inscrit au panthéon des politiciens méritant leur respect. Un respect certes très ironique, puisque fondé sur une surinterprétation manifeste de son discours. Schaffter, qui ne revient que cinq ans plus tard sur la correction susmentionnée du conseiller fédéral quant à la mésinterprétation de son discours, note ainsi : « En réalité, les séparatistes étaient appelés à dialoguer, semblait-il, au-delà des structures et des institutions unitaires de l'État de Berne : de là leur adhésion enthousiaste aux propositions Wahlen ⁵¹. » Du pain béni pour les séparatistes qui ont profité d'une lecture littérale afin de légitimer leur existence et de réclamer à la Confédération une intervention dans le conflit. Une médiation se concrétisera d'ailleurs en 1969, après une autre série d'événements qui pressent la Confédération d'agir : des coups d'éclats du R.J. afin de fédéraliser la Question jurassienne.

Le 30 août 1964 a lieu la manifestation commémorative de la mobilisation au monument de la sentinelle des Rangiers. Virgile Moine et Paul Chaudet, conseiller fédéral, doivent y tenir un discours, rendu impossible par l'intervention bruyante du Bélier. Au *Jurassien*, on s'indigne de l'attitude du R.J. Méroz et Wille, dans le numéro d'août-septembre, proposent tous deux la même solution à ce problème : entamer des discussion avec les communes qui ont obtenu une majorité de « oui » en 1959 pour qu'elles puissent se séparer de Berne, « un sacrifice pour la paix ⁵² ». Cette concession faite, les rédacteurs critiquent cependant la méthode. Wille crie au « fascisme ⁵³ », Méroz stigmatise plus encore l'attitude de Schaffter et Béguelin :

Aux nombreux adolescents qui ont donné une brillante démonstration de leur savoir-faire, on ne saurait trop en vouloir car enfin, ils sont les victimes d'une intoxication savamment dosée. Quant à ceux qui les « encadrent », chefs bouffis d'orgueil, gavés de racisme et de fascisme, aveuglés par la haine

et les rêves de violence, pseudo-intellectuels, instituteurs ou étudiants, ceux-là ont droit à une leçon salutaire. [...] Le 30 août 1964 restera à jamais dans l'histoire du Jura, la « journée de la honte »⁵⁴.

Venant de Méroz, cette apostrophe peut sembler paradoxale. Lui-même enseignant, il s'oppose à ces « instituteurs » propagandistes (qui seraient moins qualifiés, ce qui n'est pas le cas de Schaffter), afin de les déconsidérer, et les taxe de « pseudo-intellectuels », montrant par là même quelle espèce de prétention les a menés à se considérer comme tels. Du côté du *Jura Libre*, on s'indigne, là aussi, mais de l'impertinence avec laquelle un colonel comme Althaus a pu fouler cette terre jurassienne sur laquelle il est pourtant honni, à cause de l'affaire de la place d'armes des Franches-Montagnes. Et Schaffter d'imputer la faute aux deux Berne fédérale et cantonale, qui sont la cause profonde du malaise jurassien, d'une manière analogue à celle opérée en 1963⁵⁵. Dans la même édition du 2 septembre, Béguelin menace : les Jurassiens « iront jusqu'à la limite de la légalité, utilisant tous leurs droits, même lorsque cela est très désagréable à la Suisse conformiste⁵⁶. » Se présentant comme l'opposition face au « suissisme », il se dit peu ému des réactions à l'égard des Rangiers, notamment celle du président de la Confédération, Ludwig von Moos, en date du 30 août. En effet, Béguelin porte déjà son attention sur l'autre coup d'éclat qui devrait bouleverser l'opinion, une manifestation agendée au 11 septembre, à Lausanne, lors de la journée bernoise de l'Exposition nationale. Cette tentative fera grand bruit, mais sera tuée dans l'œuf. Annoncée en fanfare par le R.J. dans *le Jura Libre* et autres communiqués, leur présence est interdite par le gouvernement vaudois, mis sous pression par les autorités bernoises et fédérales. Ces mesures caractéristiques de la paranoïa patente du Gouvernement envers les actions des séparatistes seront poussées jusqu'à la surveillance de l'espace aérien demandée à l'ambassade de France pour éviter l'éventuel largage de tracts lors de cette journée⁵⁷. L'opération étant compromise, les séparatistes se réunissent près de la statue du major Davel.

Dans les années qui suivent, la posture d'opposition radicale dans laquelle se sont enfermés les chefs du R.J. les esseule face au gouvernement bernois. Si d'autres coups d'éclat auront lieu, comme un appel à l'aide adressé au Québec dans cette même perspective de fédéralisation de la Question, l'opinion publique changera au sujet du séparatisme en 1967, en commençant par les intellectuels. Le 10 septembre, lors de la fête du peuple jurassien, le R.J. dévoile un document confidentiel du gouvernement bernois, tombé entre ses mains. Il s'agit du procès verbal de la séance du 20 novembre 1965 tenue par la Commission fédérale de synthèse historique pour la Question jurassienne, dont les protagonistes sont le

professeur de l'école polytechnique fédérale de Zurich Herbert Lüthy, favorable au 23^e canton, le conseiller national anciennement rédacteur en chef au *Journal de Genève* Olivier Reverdin, qui y prône la médiation, et le conseiller national et professeur d'histoire à l'université de Berne Walter Hofer, qui y exprime sa haine du séparatisme. Dès lors, le R.J. profite d'une cote de « victimes légitimes de la crise jurassienne » en hausse. Invités quelques mois plus tard à débattre à la télévision, Lüthy et Reverdin, mais aussi Pierre Béguin et Gonzague de Reynold — ce dernier vient de publier un livre sur le Jura — s'accordent sur un nouveau plébiscite, seule la question de la représentation d'une minorité dans les votes est discutée⁵⁸. Schaffter se réjouit de cette reconnaissance par des intellectuels bien placés, le débat ayant été diffusé quelques jours seulement après que la Confédération dévoile une première partie de ses plans pour le Jura⁵⁹. En effet, la peur du Gouvernement de voir enfler la polémique n'avait fait que grandir depuis 1964. La Confédération est alors intervenue, proposant une Commission des bons offices en deux phases, avec un rapport sur la situation par la Commission des 24 en 1968 et les lignes directrices pour la résolution de la Question, l'année suivante. Ce dernier rapport, produit par la Commission des quatre Sages, dont Max Petitpierre, qui en est le chef, Friedrich Wahlen, Pierre Graber et Raymond Broger, est partiellement rendu public le 13 mai 1969.

Béguelin est, avant sa lecture, très pessimistes sur ses résultats, désamorçant d'emblée la légitimité d'une Commission que le R.J. n'a pas voulu rencontrer, car trop « colonialiste⁶⁰ » quant à la question du plébiscite. Mais après la publication, le rédacteur du *Jura Libre* jubile, comme après le discours de Wahlen. Il affirme alors que Berne « est en droit de ressentir ce document comme une puissante torpille dans le flanc de son croiseur de bataille⁶¹ », puisque l'existence d'un problème est officiellement reconnue et qu'un nouveau plébiscite est donné comme solution à la Question. Dans *le Jurassien*, on trouve alors une version commentée par un journaliste, mais signée par les quatre Sages, de leur rapport. On y lit de la patte du journaliste que le R.J. a mis en place sa stratégie pour exalter « un climat de guerre civile, par des provocations, par des pression [sic] sur la population, par le recours à une terminologie appropriée qui dramatise la situation en déformant la réalité⁶² ». Dans les deux camps, le rapport est l'occasion de revenir sur les années passées afin de montrer que le dialogue à venir a toujours été la solution demandée. On remonte les années — 1959 pour *le Jurassien*⁶³ et 1947 pour *le Jura Libre*⁶⁴ — et on justifie à quel point l'adversaire respectif n'a jamais daigné répondre à ces appels, à quel point l'autre bafoue l'avis des quatre Sages.

Le schisme consommé

Le rapport des quatre Sages de 1969 marque le début de la phase du plébiscite. Le 1^{er} mars 1970, un additif constitutionnel préparant les règles de la consultation populaire pour la création d'un nouveau canton est accepté, sans surprise. En effet, les deux camps avaient appelé au « oui », désirant clore par les urnes la Question. Le R.J. s'y était pourtant montré défavorable dans un premier temps, arguant que l'article 8 de l'additif qui fixait la population concernée par le vote ne pouvait être respecté : seuls les francophones devraient voter, en vertu du droit de libre disposition des peuples⁶⁵. Béguelin en appelle donc au droit international pour contrer des directives constitutionnelles et prévient d'emblée que le R.J., s'il accepte l'additif, s'occupera ensuite d'en modifier la substance. Le rédacteur en chef du *Jura Libre* défend ses positions initiales sur la votation qui doit régler la Question, héritées du 5 juillet 1959, mais comprend bien que la seule issue possible est ce nouveau plébiscite dont les règles ne favorisent pas sa cause. Lorsque le *oui* tombe, Béguelin félicite ses troupes, ces « milliers d'hommes qui, [...] ayant forcé le destin, [...] appartiennent à l'histoire⁶⁶ ». Méroz, de son côté, semble peu confiant quant au vote à venir. Dès l'annonce des résultats, le rédacteur du *Jurassien* plonge dans cette profonde paranoïa caractéristique du gouvernement bernois en 1964. Il titrait « Vers la guerre civile ?⁶⁷ » en mars, puis propose en avril une théorie du complot de son cru, endossant le rôle de victime de la machination R.J. (voir article page suivante).

Dans un climat suisse d'anticommunisme dur, et une vingtaine d'années après la fin de la Deuxième Guerre mondiale, les références croisées au communisme et au nazisme sont particulièrement orientées sur la peur de la population de voir cette guerre du Jura larvée profiter à une élite qui agit pour ses intérêts exclusifs. La tension consécutive à la votation de l'additif ne se relâchera que trois ans plus tard, à l'annonce du plébiscite.

Au mois de décembre 1973, la date du référendum est connue, fixée au 23 juin 1974. Dès lors, chaque camp craint l'issue du vote qui cèlera l'avenir du R.J. et de l'U.P.J. qui tirent tous deux leur raison d'être de la Question. Au *Jura Libre*, on s'insurge contre les modalités du vote. Le R.J., en quatre ans, n'a pas réussi à faire modifier l'article 8 de l'additif : les francophones ne seront donc pas seuls à se prononcer. Ainsi ce référendum est-il, aux yeux de Béguelin, « une manipulation au sens du droit international public, une tricherie, un acte scandaleux d'hégémonie et de domination ethnique. Il ne peut rien régler.⁶⁸ » Stratégie déjà rencon-

Jouer avec le feu

On le sait : le séparatisme jurassien est une affaire d'extrémistes de gauche et de droite. On utilise des méthodes de propagande et d'intimidation à la Gœbbels ; mais on recourt aux arguments des marxistes-léninistes. On ne se rend pas compte, en Suisse, à quel point la situation pourrait devenir explosive si certains abus devaient se répéter. Dans certains villages du nord du Jura, afficher son antiséparatisme, c'est s'exposer aux persécutions, ni plus ni moins. Il y a véritablement un abîme entre le comportement des Béliers à Bressaucourt et les confidences trompeuses que certains chefs séparatistes font, hors du Jura, dans oreilles complaisantes.

Ici, le pauvre citoyen, coupable seulement d'être fidèle à l'Etat — et à la forme de cet Etat — dans lequel il vit est injurié, molesté, menacé au point qu'il en devient muet, terrorisé. Ces deux faces de la lutte pour le pouvoir, la menace à l'égard de l'isolé d'une part, l'étalage de soit-disants idéaux ethnico-politico-linguistiques d'autre part constituent une sorte de guerre subversive menée avec la complicité longuement préparée de certains correspondants de journaux romands habitant le Jura, correspondants qui, comme par hasard, n'étaient pas à Bressaucourt le 1er août (ils l'ont du moins prétendu) alors qu'ils savaient pertinemment qu'il s'y passerait quelque chose de grave, chose sur laquelle il conviendrait de donner le moins d'information possible. N'est-ce pas bizarre ?

La guerre subversive a une arme : la ruse, le mensonge, la duperie. «Le but, a dit Pierre Nord qui écrivait dans «Nation Française», journal d'extrême-droite, en même temps qu'Helveticus, alias Roland Béguelin, le but est de faire croire à l'adversaire ce que l'on veut qu'il croie de telle sorte qu'il soit surpris par l'événement, par la réalité des faits et qu'il ait constamment une vue fausse de la situation afin qu'il mène sa guerre ou sa politique en aveugle, puis en paralytique».

Nos autorités seraient-elles dupées à ce point qu'elles consentiraient à un statut qui serait un pas vers la séparation, ou qu'elles écouterait les sirènes envisageant la création d'un demi-canton du Jura-Nord ? Les chefs séparatistes et les correspondants à leur solde, tous également incompetents en matière économique, ne vont-ils pas jusqu'à affirmer qu'un demi-canton du Jura-Nord serait économiquement prospère alors qu'un ingénieur franc-montagnard, M. Abel Jobin, a prouvé de manière incontestable que les habitants d'un tel Etat devraient payer 25 pour cent de plus d'impôts qu'ils ne le font actuellement ! Et puis, ne se trouverait-il pas des entreprises qui préféreraient aller s'établir ailleurs, dans un canton où les Suisses-allemands ne sont pas considérés comme des êtres de race inférieure ? La guerre subversive règne dans le Jura ; elle est destinée à servir d'obscur intérêts politiques d'extrémistes. Nous tenons à ce propos à mettre en garde nos lecteurs contre toute manœuvre qui, ces prochains jours, tendraient à discréditer les candidats antiséparatistes, dans les districts du Jura-Nord aussi bien que dans ceux du Sud. Souvenez-vous du tract anticatholique de 1959 perdu par un ami de M. Roland Béguelin !

Il existe aussi d'autres personnages désireux de tirer les marrons du feu. Ils se mettent à évoluer dans les coulisses et agissent à l'insu et contre l'avis et l'intérêt de la majorité de leurs concitoyens. Il faut que nos autorités fédérales et cantonales le sachent : les décisions concernant le Jura seront prises par les citoyens de ce pays, par eux seuls, et non pas par des médiateurs ou des autorités qui céderaient devant la menace du recours à la force. Il y a dans le Jura des régions prospères qui ne demandent rien sinon qu'on les laisse en paix. Ignorer ce fait réel et concret équivaut à jouer avec le feu.

J.-P. M.

trée précédemment, il désamorce l'issue potentiellement négative du résultat. La démocratie semble être cette forme de vérité politique contre laquelle les arguments ne valent plus, sinon la dénonciation du manque de démocratie en soi, un créneau utilisé par le R.J. aussi bien après 1959 qu'avant 1974.

Cette crainte tiraille les rédacteurs du *Jura Libre* durant leur campagne entre la dénonciation d'un plébiscite sans valeur (dans un premier temps) et l'appel au *oui* frénétique qui durera six mois. Au *Jurassien*, Méroz recommande le *non* en insistant tout particulièrement sur le Sud. Le rédacteur ne semble pas se faire d'illusions sur l'issue quant au Nord majoritairement en faveur de la séparation. Lors de la dernière ligne droite avant la votation, les arguments seront donc polarisés en deux concepts qui définiront encore après 1974 leur position ; liberté, pour *le Jura Libre*, unité, pour *le Jurassien* (bien que *le Jura Libre* reprenne plus tard l'unité à son compte). Schaffter revisite l'histoire, montre comment les mentalités ont changé depuis 1959 et que Berne est prêt à laisser le Jura acquérir cette liberté tant voulue⁷⁰. Béguelin abandonne l'argument ethnique pour se concentrer sur cette nécessité de séparation exprimée déjà depuis longtemps. Pour le numéro 1207, l'édition du 12 juin, son journal titre pour la première fois en couleur. Du rouge, comme le blason du Jura, pour contrecarrer le bleu du *Jurassien* (doté de couleur dès ses débuts). Chez ce dernier, Méroz, s'insurge contre le R.J. qui, inlassablement, tente « de violenter une population qui ne demande qu'à vivre en paix⁷¹ », dans une cohabitation toute fédérale. Les résultats tombent le 23 juin au soir. Les séparatistes ont obtenu gain de cause. Schaffter exulte, laconique : « Il pleut la liberté⁷² ! »

Dès l'édition du *Jura Libre* du 26 juin 1974, la victoire est acquise pour les séparatistes. Reste à leurs rédacteurs d'écrire l'épilogue de cette aventure, qui prend les traits d'un combat acharné pour la liberté d'un peuple, guidé par les figures charismatiques de Béguelin et de Schaffter, une page d'histoire. Dans son éditorial, Béguelin titre « Rien ne sera plus comme avant⁷³ ». Il enterre l'esclavagisme bernois : « Rompues, les chaînes qui nous entravaient gisent à terre et, chaque soir, notre jeunesse chante et danse autour⁷⁴. » Un peuple mis en avant, sa volonté seule étant responsable de sa libération⁷⁵, obtenue grâce à d'extrêmes sacrifices. Abattu le 9 juillet, Maurice Wicht, membre du Bélier, a droit à une nécrologie en première page de l'édition du 7 août, bien que la triste nouvelle ait été annoncée dans l'édition précédente sous forme de brève. Béguelin commente : « Durant un combat difficile, qui a duré vingt-sept ans, aucune perte humaine n'avait été enregistrée. [...] Son sang sera, désormais, lié

à notre libération⁷⁶. » Martyr de la révolution, Wicht devient symbole de l'engagement séparatiste payé au prix du sang. Mais le plus fantasque épilogue de Béguelin sera son éditorial du 28 août, un mois après la victoire.

Construisant cet événement fondateur mythique, Béguelin expose sa position ainsi que celle de Schaffter dans la lutte. Fins stratèges à la tête d'une masse ignare qui peine à comprendre la profondeur de leurs plans victorieux, chefs d'une armée impériale parfois récalcitrante, ils ont su

« Je vous dis : bravo et merci ! »

CERTAINS ont été des camarades de combat pendant un quart de siècle ; ils symbolisent, dans nos assemblées, le courage initial et la foi irrésistible. Puis il y a les hommes, les femmes qui, au gré de leur âge ou de leur engagement, sont venus par milliers se joindre aux premiers lutteurs. Je connais leurs visages innombrables, leur expression, leur sourire, sans pouvoir toujours me rappeler le nom qu'ils portent. Enfin, nous est arrivée une jeunesse intrépide et joyeuse, laquelle a fait pencher la balance et s'est trouvée, plus vite que prévu, au seuil de la libération.

Un beau dimanche soir, sous un sapin des Franches-Montagnes, Roger Schaffter et moi avons juré, un verre à la main, de combattre le régime bernois jusqu'à la fin de notre vie s'il le fallait ! Et voilà que l'aboutissement survient alors qu'un avenir existe encore pour les « Béliers » du début, je veux dire que vivre dans le Jura libre avec des activités, des responsabilités et des projets leur est accordé comme le prix d'un immense effort. Il n'est pas nécessaire d'espérer pour entreprendre. Ceux qui, dans un élan juvénile, engagèrent la croisade vers les années 47, n'avaient pas d'ambition pour eux-mêmes, sinon de satisfaire leur idéal et leur sentiment de la justice. Croyez bien que, le 23 juin 1974 et les jours suivants, la joie immense, émouvante, indescriptible du peuple jurassien a été pour eux la plus belle des récompenses.

En tant que secrétaire général en fonction depuis vingt-deux ans, je dois une reconnaissance toute spéciale aux membres de notre mouvement. Le but que nous nous étions fixé supposait une attitude « pure et dure » vu la puissance de Berne et la difficulté de l'entreprise. Il fallait souvent pousser les troupes, réclamer encore et toujours du travail, de la patience, du dévouement ; et de la bonne volonté, car nos grandes manœuvres politiques, finalement victorieuses, pouvaient ne pas être bien comprises, dans l'immédiat, par la masse des militants. Et pourtant, comme dans l'armée de Napoléon, les grognards eux-mêmes étaient souvent les meilleurs soldats, et la cohésion du Rassemblement jurassien a été maintenue en toutes circonstances. Expérience exemplaire ! Les sociologues s'extasiaient déjà devant la mobilité extrême et l'efficacité de notre organisation, alors même que ses membres appartiennent à tous les partis de la démocratie.

« On se remerciera quand le Jura sera libre ! » Cette phrase est parfois tombée de nos lèvres. Jusqu'ici : exiger, toujours exiger, commander, secouer... Maintenant, comme a dit Roger, la liberté a plu sur nos têtes, et bien que l'intégrité territoriale du Jura ne soit pas encore assurée, je vous dis avec infiniment d'émotion, à toutes et à tous : bravo et merci !



mener la bataille. Il y a dans ce discours une euphorie délirante, Béguelin et Schaffter ayant désormais champ libre pour interpréter les événements et être ces leaders incontestables du peuple jurassien, peut-être en vue des élections à venir dans un canton nouveau-né.

Au *Jurassien*, peu de commentaires. Méroz remet en cause les velléités de ceux qui ont voté *oui*. Selon lui, il ne pouvait y avoir autant de séparatistes dans le Jura, les antiséparatistes ont dû se désister. Le lavage de cerveau orchestré par le R.J., ajoute-t-il, en est sûrement responsable. Mais de concéder que l'épilogue est l'apanage des vainqueurs: « Il faut désormais établir les comptes et c'est une tout autre histoire. Nous en laisserons le soin à ceux qui ont berné le peuple du Jura-Nord. [...] En 1933 déjà Hitler avait pris le pouvoir par des moyens que tolère la démocratie... Il paraît donc que la voix du peuple a parlé⁷⁸... » Ce problème de la démocratie, argument des déçus d'un vote, est identique à celui du R.J. en 1959 et en 1962, c'est la dénonciation de la majorisation: la démocratie est une compétition dans laquelle les perdants ne se sentent pas représentés et voient facilement une tyrannie de la majorité. Pour la première fois, dès l'édition suivante du *Jurassien* (septembre 1974), l'U.P.J. s'appelle désormais Force démocratique (F.D.), Méroz ne signe plus l'éditorial et le journal ne tire plus en couleur. Le changement de nom est compréhensible; *jurassien* sera désormais la marque de fabrique du canton. Mais quant au journaliste et à la couleur: coupe dans les budgets après la défaite, ou simple problème matériel? l'avarie dure jusqu'au numéro d'avril 1975. Jean-Pierre Méroz, lui, revient en janvier de la même année. Entre-temps, c'est André Ory, qui signe l'éditorial. Alors vice-chancelier, Ory est dépêché chez Force Démocratique par le gouvernement bernois. Car les antiséparatistes ont encore un autre combat à mener. Les districts du Sud doivent se prononcer le 16 mars 1975 sur leur volonté de rester bernois. Moutier, notamment, est convoitée par les deux camps. Ory dénonce alors une stratégie du R.J., qui viserait à installer des personnes dans la ville afin de majoriser le peuple. « Il veut lui imposer sa volonté, comme Hitler a imposé sa volonté aux Tchèques en 1938⁷⁹. » Alors, Ory propose deux mesures: ne pas homologuer les résultats du vote et refuser la création du 23^e canton. Une stratégie semblable à celle du R.J. à l'annonce du référendum du 23 juin, soit délégitimer le résultat d'avance, anticipant une défaite potentielle. Béguelin attaque Ory, qu'il dit « fort bien payé à Berne⁸⁰ », et qui défendrait ses intérêts personnels, sa position de vice-chancelier francophone étant devenue fragile dans un canton bientôt exclusivement germanophone. Mais *le Jurassien*, appelant au « oui » convulsivement jusqu'à la votation (pour une fois le journal compte deux

éditions en février), l'emporte. À Méroz cette fois-ci d'épiloguer: «La décision du 16 mars n'a pas été prise par l'ancien canton ni Bienne. Elle l'a été par les seuls habitants des trois districts du Sud⁸¹». Défaisant les théories du R.J. sur l'ingérence des voix bernoises, le rédacteur fait de ce vote le rejet symbolique du séparatisme dans une région qui a su résister à sa propagande. Le Sud s'est prononcé, reste encore à la Confédération d'accueillir le nouveau canton.

Le 24 septembre 1978, le peuple suisse doit se prononcer sur la modification de la Constitution afin d'y inscrire le canton du Jura. Dans les colonnes du *Jura Libre* comme dans celles du *Jurassien*, désormais dirigé par Pierre Keller, la campagne mobilise relativement peu d'argumentation. À ce titre, les responsables des deux journaux doivent savoir que leur rayonnement au niveau national est presque nul, ou que les sondages donnés à cette époque indiquent un *oui* majoritaire. La polémique s'estompe, F.D. n'a aucun mot d'ordre pour ses partisans. Le *oui* l'emporte à 82,3%⁸². Pierre Keller, dans son éditorial, demande simplement aux Jurassiens de se retirer de la scène une bonne fois pour toute. En glissant certes une dernière pique, sur les chiffres du scrutin: les deux tiers de la population n'ont pas voulu se prononcer ou n'ont pas voulu du canton, peu encourageant⁸³. Le taux de participation de 42,04% est ici mis en cause. Schaffter, lui, exprime sa surprise face à l'entrain que réserve la population au nouveau canton, la preuve par les chiffres, ceux de la majorité de *oui* cette fois⁸⁴. Et comme c'était le cas après la votation de 1974, Roland Béguelin s'enflamme, lors de son discours de la 31^e fête du peuple jurassien, le 1^{er} octobre. Il déclare:

Les néo-fascistes, alliés aux organisations pro-bernoises, ont ressorti, pour l'occasion, les arguments de bas étage utilisés lors des plébiscites. La religion, le racisme, l'ethnie, la violence et tutti quanti! Eh bien, les slogans de ces sous-développés mentaux ont été jetés à la poubelle par 82% des votants! [...] Je vous annonce le départ de la deuxième étape! [...] et si les Jurassiens libérés, ainsi que ceux qui ne le sont pas encore, s'appuyant sur la diaspora et sur les peuples frères, mènent leur action aussi longtemps qu'il le faudra, on verra disparaître un jour la frontière douloureuse et contre-nature qui zigzague entre nos sapins et nos murs de pierres sèches. L'unité jurassienne est notre credo⁸⁵.

Béguelin ne lésine pas dans ses vitupérations. Inscrivant encore sa lutte dans l'histoire, à grand renfort de symboles du Jura, il décrit cette fois-ci ses plans à venir. Car la tâche du R.J. n'est pas terminée. Le Jura doit encore se construire d'un point de vue politique, les rôles attendent d'être distribués. Peu d'articles de Béguelin et de Schaffter suivront cette édition, car déjà les deux têtes pensantes du R.J. sont occupées à faire

campagne. Béguelin sera président du parlement jurassien, Schaffter conseiller d'État. Dans le cadre du R.J., il s'agira ensuite d'en appeler, après la phase de liberté, à son tour, à celle de l'unité, afin de s'accaparer le Sud réticent en 1975. La Question n'est à leurs yeux pas résolue, et ne doit pas l'être, la perte de Moutier notamment étant un échec à corriger pour le jeune canton. *Le Jurassien*, quant à lui, ferme près d'une année plus tard, en décembre 1979.

Bien que la grande polémique autour du Jura se termine avec la votation de 1979, l'aventure du canton se poursuivra encore quelques années. Ainsi, le 18 juin 2017, alors que les quatre rédacteurs qui nous ont occupé dans cette recherche sont maintenant décédés, la ville de Moutier acceptait son adhésion au canton du Jura. Preuve que ces questions soulèvent encore les passions, on a dû y informer les personnes âgées⁸⁶ qui auraient été victimes de pressions pour voter *non*⁸⁷. Le combat entre *le Jura Libre* et *le Quinquet* (via les publications du Comité Moutier-Prévôté), notamment sur les réseaux sociaux, a encore fait rage : qu'elle soit d'aujourd'hui comme d'alors, la polémique est une guerre de plumes, compétition démocratique par tribunes interposées qui fait s'opposer ces soldats de plomb désireux de militer pour leur cause : conquérir l'opinion publique.

Mathieu Musy est étudiant en histoire contemporaine et français à l'université de Fribourg. Ayant en outre travaillé trois ans dans la rédaction de journaux, il nourrit un vif intérêt pour les problématiques d'histoire culturelle, avec un accent particulier mis sur l'étude du langage.

NOTES

¹ Pour mieux comprendre le concept de posture, émergeant des représentations émises et reçues, voir Jérôme Meizoz, *Postures littéraires. Mises en scène modernes de l'auteur*, Genève, Slatkine, 2007, p. 44-45.

² Vincent Philippe, *Roland Béguelin. La Plume-Épée*. Vevey, l'Aire, 2008, p. 245.

³ Claude Hauser, *Aux origines intellectuelles de la Question jurassienne. Culture et politique entre la France et la Suisse romande (1910-1950)*, Courrendlin, Communication jurassienne et européenne (C.J.E.), 1997, p. 395-396.

⁴ Emma Châtelain, « Schaffter, Roger », *Dictionnaire du Jura (Diju)*. Le Diju est un dictionnaire historique en ligne mis sur pied avec le concours de la Société jurassienne d'Émulation, consulté en ligne, à l'adresse www.diju.ch, le 13 avril 2017.

⁵ Sara Cotelli Kureth, *Question jurassienne et idéologies langagières. Langue et construction identitaire dans les revendications autonomistes des minorités francophones (1959-1978)*, Neuchâtel, Alphil, 2015, p. 56-57.

Soldats de plomb, guerre de plumes

- ⁶ François Kohler, « Béguelin, Roland », *Dictionnaire historique de la Suisse* (D.H.S.), consulté en ligne, à l'adresse <http://www.hls-dhs-dss.ch>, le 20 mars 2017.
- ⁷ Gaël Rebetez, *l'Internationalisation de la Question jurassienne et ses répercussions en suisse (1960-1974) [Mémoire de licence présenté à la faculté des Lettres de l'université de Fribourg, sous la direction de Claude Hauser]*, Fribourg, 2005, p. 11.
- ⁸ Claude Hauser, « Comment la Question jurassienne devient une question suisse. Le tournant des années 1964-1965 », *Die Konstruktion einer Nation. Nation und Nationalisierung in der Schweiz, 18.-20. Jahrhundert*, Zurich, Chronos, 1998, p. 271-282.
- ⁹ Emma Châtelain, « Nous sommes des hommes libres sur une terre libre ». *Le Mouvement antiséparatiste jurassien (1947-1975), son idéologie et ses relations avec Berne*, Neuchâtel, Alphil, 2007, p. 60-61.
- ¹⁰ Emma Châtelain, « Méroz, Jean-Pierre », *Dictionnaire du Jura*, ouvr. cit., consulté le 11 avril 2017.
- ¹¹ Claude Hauser, *Aux origines intellectuelles de la Question jurassienne*, ouvr. cit., p. 409.
- ¹² Emma Châtelain, « Wille, Jean », *Dictionnaire du Jura*, ouvr. cit., consulté le 12 avril 2017.
- ¹³ Emma Châtelain, « Nous sommes des hommes libres sur une terre libre », ouvr. cit., p. 59.
- ¹⁴ *Ibidem*, p. 99.
- ¹⁵ Jean-Pierre Méroz, « Les sentiers de la Gloire (éditorial) », *le Jurassien*, n° 62, mars 1959, p. 1.
- ¹⁶ Roland Béguelin, « Il faut dire « oui » au Jura », *le Jura Libre*, n° 479, 3 juin 1959, p. 1.
- ¹⁷ Roland Béguelin, « Il faut dire « oui » au Jura », *le Jura Libre*, n° 479, 3 juin 1959, p. 1.
- ¹⁸ Jean-Pierre Méroz, « Le NON qui s'impose (éditorial) », *le Jurassien*, n° 66, juin-juillet 1959, p. 1.
- ¹⁹ Jean Wille, « Après la victoire », *le Jurassien*, n° 67, juillet-août 1959, p. 3.
- ²⁰ Roland Béguelin, « Les voix bernoises ont imposé le match nul », *le Jura Libre*, n° 484, 8 juillet 1959, p. 1-5.
- ²¹ Gaël Rebetez, *l'Internationalisation de la Question jurassienne et ses répercussions en Suisse*, ouvr. cit., p. 11.
- ²² Roland Béguelin, « Révétons ces bassesses », *le Jura Libre*, n° 485, 15 juillet 1959, p. 1-5.
- ²³ Roland Béguelin, « Pas de paix pour les odieux », *le Jura Libre*, n° 486, 22 juillet 1959, p. 1-4. Voir aussi: Roland Béguelin, « Quand tombent les masques », *le Jura Libre*, n° 487, 12 août 1959, p. 1-4.
- ²⁴ Roland Béguelin, « Le Jura, terre romande », *le Jura Libre*, n° 488, 19 août 1959, p. 1-2.
- ²⁵ Jean-Pierre Méroz, « Le voile est levé (éditorial) », *le Jurassien*, n° 67, juillet-août 1959, p. 1.
- ²⁶ Jean-Pierre Méroz, « Voir la réalité (éditorial) », *le Jurassien*, n° 68, septembre 1959, p. 1.
- ²⁷ Jean Wille, « Les 3 initiatives d'une cause perdue », *le Jurassien*, n° 96, mai 1962, p. 1-4.
- ²⁸ Roger Schaffter, « Le « OUI » de la fermeté », *le Jura Libre*, n° 626, 16 mai 1962, p. 1-3.
- ²⁹ Jean-Pierre Méroz, « Un deuxième 5 juillet (éditorial) », *le Jurassien*, n° 97, juillet 1962, p. 1.
- ³⁰ Roger Schaffter, « Quand les Jurassiens s'endorment », *le Jura Libre*, n° 628, 30 mai 1962, p. 1-3.
- ³¹ Roger Schaffter, « Insurmontable division ? », *le Jura Libre*, n° 629, 6 juin 1962, p. 1-3.
- ³² Jean Wille, « Où mènent les mauvais chemins », *le Jurassien*, n° 105, avril 1963, p. 1-2.
- ³³ Roger Schaffter, « Pyromane ou Robin des Bois ? », *le Jura Libre*, n° 672, 1^{er} mai 1963, p. 1.
- ³⁴ *Idem*.
- ³⁵ Roger Schaffter, « Les limites de la démocratie », *le Jura Libre*, n° 673, 8 mai 1963, p. 1.
- ³⁶ Roger Schaffter, « Totalitarisme ou démocratie », *le Jura Libre*, n° 674, 15 mai 1963, p. 1.

- ³⁷ Roger Schaffter, « La paix et les non-combattants », *le Jura Libre*, n° 675, 22 mai 1963, p. 1.
- ³⁸ Jean Wille, « Laissera-t-on assassiner la démocratie au nom de la liberté », *le Jurassien*, n° 106, mai 1963, p. 4.
- ³⁹ Roger Schaffter, « Un Fuehrer nous est né », *le Jura Libre*, n° 676, 29 mai 1963, p. 1.
- ⁴⁰ Jean Wille, « Agitation sans espoir pour un dialogue impossible », *le Jurassien*, n° 107, juin-juillet 1963, p. 3.
- ⁴¹ Jean-Pierre Méroz, « 5 juillet (éditorial) », *le Jurassien*, n° 107, juin-juillet 1963, p. 1.
- ⁴² Roger Schaffter, « La démocratie des coups de force », *le Jura Libre*, n° 678, 12 juin 1963, p. 1-2.
- ⁴³ Roger Schaffter, « L'heure du Jura ? », *le Jura Libre*, n° 685, 21 août 1963, p. 1.
- ⁴⁴ Jean-Pierre Méroz, « Concours d'interprétation (éditorial) », *le Jurassien*, n° 108, août-septembre 1963, p. 1.
- ⁴⁵ Claude Hauser, « Comment la Question jurassienne devient une question suisse. », *ouvr. cit.*, p. 273.
- ⁴⁶ Jean Wille, « Vers un 23^e canton ? », *le Jurassien*, n° 108, août-septembre 1963, p. 2.
- ⁴⁷ Jean Wille, « La politique séparatiste et ses conséquences », *le Jurassien*, n° 109, octobre 1963, p. 2.
- ⁴⁸ Jean Wille, « Retour à la démocratie », *le Jurassien*, n° 111, décembre 1963, p. 3.
- ⁴⁹ Roland Béguelin, « Pas de dialogue en cours », *le Jura Libre*, n° 704, 8 janvier 1964, p. 2.
- ⁵⁰ Jean-Pierre Méroz, « Travailler pour la paix (éditorial) », *le Jurassien*, n° 112, janvier 1964, p. 1.
- ⁵¹ Roger Schaffter, « La première intervention », *le Jura Libre*, n° 901, 14 février 1968, p. 1-2.
- ⁵² Jean-Pierre Méroz, « L'impasse (éditorial) », *le Jurassien*, n° 118, août-septembre 1964, p. 1.
- ⁵³ Jean Wille, « L'impasse », *le Jurassien*, n° 118, août-septembre 1964, p. 3.
- ⁵⁴ Jean-Pierre Méroz, « L'impasse (éditorial) », *le Jurassien*, n° 118, août-septembre 1964, p. 1.
- ⁵⁵ Roger Schaffter, « Douleuruse indignation », *le Jura Libre*, n° 735, 2 septembre 1964, p. 1.
- ⁵⁶ Roland Béguelin, « Après la leçon des Rangiers. Les Suisses vont-ils comprendre qu'il faut résoudre la Question jurassienne (article original paru dans la *Weltwoche*) », *le Jura Libre*, n° 735, 2 septembre 1964, p. 8-9.
- ⁵⁷ Claude Hauser, « Comment la Question jurassienne devient une question suisse », *ouvr. cit.*, p. 275.
- ⁵⁸ Débat animé par Jean Dumur, diffusé à la T.S.R. dans l'émission « Le Point » le 27 juin 1968, consulté en ligne, à l'adresse <https://www.rts.ch/archives>, le 20 avril 2017. À noter que Walter Hofer n'y est pas convié.
- ⁵⁹ Roger Schaffter, « Après un débat télévisé », *le Jura Libre*, n° 921, 3 juillet 1968, p. 1.
- ⁶⁰ Roland Béguelin, « La faute de la Commission Petitpierre (éditorial) », *le Jura Libre*, n° 966, 11 juin 1969, p. 1.
- ⁶¹ Roland Béguelin, « Effondrement des thèses bernoises (éditorial) », *le Jura Libre*, n° 969, 2 juillet 1969, p. 1.
- ⁶² Non-signé, « Premier rapport de la Commission confédérée des bons offices pour le Jura du 13 mai 1969 », *le Jurassien*, n° 168, juin-juillet 1969, p. 1-3.
- ⁶³ Jean-Pierre Méroz, « Le 5 juillet », *le Jurassien*, n° 168, juin-juillet 1969, p. 1.
- ⁶⁴ Roger Schaffter, « La parole est aux Bernois », *le Jura Libre*, n° 969, 2 juillet 1969, p. 1-4.
- ⁶⁵ Roland Béguelin, « Libre disposition inapplicable (éditorial) », *le Jura Libre*, n° 994, 21 janvier 1970, p. 1.
- ⁶⁶ Roland Béguelin, « La marche irréversible. L'unitarisme bernois est mort dimanche (éditorial) », *le Jura Libre*, n° 1000, 4 mars 1970, p. 1.

Soldats de plomb, guerre de plumes

- ⁶⁷ Jean-Pierre Méroz, « Vers la guerre civile ? (éditorial) », *le Jurassien*, n° 174, février 1970, p. 1.
- ⁶⁸ Roland Béguelin, « Berne cède à l'ultimatum (éditorial) », *le Jura Libre*, n° 1183, 19 décembre 1973, p. 1.
- ⁶⁹ Jean-Pierre Méroz, « Jouer avec le feu (éditorial) », *le Jurassien*, n° 176, avril 1970, p. 1.
- ⁷⁰ Roger Schaffter, « De 1959 à 1974: la différence », *le Jura Libre*, n° 1203, 15 mai 1974, pp. 1-2.
- ⁷¹ Jean-Pierre Méroz, « Fidèle à ses amitiés (éditorial) », *le Jurassien*, n° 217, mai-juin 1971, p. 1.
- ⁷² Discours du RJ à Porrentruy, diffusé partiellement à la TSR le 23 juin 1974, consulté en ligne, à l'adresse <https://www.rts.ch/archives>, le 4 mai 2017.
- ⁷³ Roland Béguelin, « Rien ne sera plus comme avant (éditorial) », *le Jura Libre*, n° 1209, 26 juin 1974, p. 1.
- ⁷⁴ *Idem.*
- ⁷⁵ Roland Béguelin, « Un État jurassien issu de nous-mêmes (éditorial) », *le Jura Libre*, n° 1210, 3 juillet 1974, p. 1.
- ⁷⁶ Roland Béguelin, « Maurice Wicht (nécrologie, chapeau) », *le Jura Libre*, n° 1211, 7 août 1974, p. 1.
- ⁷⁷ Roland Béguelin, « « Je vous dis: bravo et merci! » (éditorial) », *le Jura Libre*, n° 1214, 28 août 1974, p. 1.
- ⁷⁸ Jean-Pierre Méroz, « La grande leçon (éditorial) », *le Jurassien*, n° 218, juillet-août 1974, p. 1.
- ⁷⁹ André Ory, « Mercenaires, rentrez chez vous ! (éditorial) », *le Jurassien*, n° 219, septembre 1974, p. 1.
- ⁸⁰ Roland Béguelin, « La grande imposture (éditorial) », *le Jura Libre*, n° 1222, 23 octobre 1974, p. 1.
- ⁸¹ Jean-Pierre Méroz, « OUI à Berne (éditorial) », *le Jurassien*, n° 225, avril 1975, p. 1.
- ⁸² « Votation populaire du 24.09.1978 », site officiel de la Confédération suisse, page de la Chancellerie fédérale, consulté en ligne, à l'adresse <https://www.admin.ch>, le 3 mai 2017.
- ⁸³ Pierre Keller, « Opération survie (éditorial) », *le Jurassien*, n° 262, octobre 1978, p. 1.
- ⁸⁴ Roger Schaffter, « La victoire des utopistes », *le Jura Libre*, n° 1407, 28 septembre 1978, p. 1-12.
- ⁸⁵ Roland Béguelin, « Il nous reste à faire de grandes choses (discours de la 31^e fête du peuple jurassien, le 1^{er} octobre 1978) », *le Jura Libre*, n° 1408, 5 octobre 1978, p. 1-2.
- ⁸⁶ Sébastien Fasnacht ; Julien Hoestettler, « Moutier: le scrutin du 18 juin sous haute surveillance (reportage) », diffusé à la R.T.S. (19 h 30) le 2 mai 2017, consulté en ligne, à l'adresse <https://www.rts.ch>, le 4 mai 2017.
- ⁸⁷ Lettre de la chancellerie municipale de la ville de Moutier (signée Marcel Winistoerfer et Virginie Simonin) adressée au Conseil exécutif du canton de Berne, 17 février 2017, Moutier, consultée en ligne, à l'adresse <http://www.moutier.ch>, le 5 mai 2017.
- ⁸⁸ Pour les dates de consultation des différents sites internet (et non de documents particuliers accessibles en ligne), se référer aux notes de bas de page dans le travail.

BIBLIOGRAPHIE

SOURCES

JOURNAUX

Le Jura Libre, Delémont, 1959-1979 (consulté à la Bibliothèque cantonale de Lausanne).

Le Jurassien, Saint-Imier, 1959-1979 (consulté aux Archives d'État du canton de Berne).

ACTES 2017 | HISTOIRE

VIDÉOS

Les archives de la R.T.S., consultées en ligne, à l'adresse <https://www.rts.ch/archives>⁸⁹.

Sébastien Fasnacht ; Julien Hoestettler, « Moutier : le scrutin du 18 juin sous haute surveillance (reportage) », diffusé à la R.T.S. (19 h 30) le 2 mai 2017, consulté en ligne, à l'adresse <https://www.rts.ch>, le 4 mai 2017.

SITES INTERNET

Site officiel de la Confédération suisse. Consulté en ligne, à l'adresse <https://www.admin.ch>.

COMMUNIQUÉS

Lettre de la chancellerie municipale de la ville de Moutier (signée Marcel Winistoerfer et Virginie Simonin) adressée au Conseil-exécutif du canton de Berne, 17 février 2017, Moutier, consultée en ligne, à l'adresse <http://www.moutier.ch>, le 5 mai 2017.

ÉTUDES

OUVRAGES

Emma Châtelain, « Nous sommes des hommes libres sur une terre libre ». *Le Mouvement anti-séparatiste jurassien (1947-1975), son idéologie et ses relations avec Berne*, Neuchâtel, Alphil, 2007.

Sara Cotelli Kureth, *Question jurassienne et idéologies langagières. Langue et construction identitaire dans les revendications autonomistes des minorités francophones (1959-1978)*, Neuchâtel, Alphil, 2015.

Claude Hauser, *Aux origines intellectuelles de la Question jurassienne. Culture et politique entre la France et la Suisse romande (1910-1950)*, Courrendlin, Communication jurassienne et européenne (C.J.E.), 1997.

Claude Hauser, « Comment la Question jurassienne devient une question suisse. Le tournant des années 1964-1965 », *Die Konstruktion einer Nation. Nation und Nationalisierung in der Schweiz, 18.-20. Jahrhundert*, Zurich, Chronos, 1998.

Jérôme Meizoz, *Postures littéraires. Mises en scène modernes de l'auteur*, Genève, Slatkine, 2007.

Vincent Philippe, *Roland Béguelin. La Plume-Épée*. Vevey, l'Aire, 2008.

Gaël Rebetez, *l'Internationalisation de la Question jurassienne et ses répercussions en Suisse (1960-1974)*, [Mémoire de licence présenté à la faculté des Lettres de l'université de Fribourg, sous la direction de Claude Hauser], Fribourg, 2005.

DICIONNAIRES

Dictionnaire du Jura (Diju). Le Diju est un dictionnaire historique en ligne mis sur pied avec le concours de la Société jurassienne d'Émulation. Consulté en ligne, à l'adresse www.diju.ch.

Dictionnaire historique de la Suisse (D.H.S.). Notamment disponible en ligne, à l'adresse <http://www.hls-dhs-dss.ch>.